vinetur

La consommation quotidienne de cannabis dépasse celle d’alcool chez les moins de 50 ans au Canada, selon une étude

L’analyse de près de 100 000 réponses à une enquête suggère que la consommation fréquente de cannabis s’est banalisée chez les jeunes adultes depuis la légalisation.

lundi 23 novembre 2026



La consommation quotidienne de cannabis a dépassé celle d’alcool chez les Canadiens de moins de 50 ans, selon une analyse d’enquête publiée dans le CMAJ et fondée sur les réponses de près de 100 000 personnes recueillies en 2023 et 2024.

Ce constat marque une évolution notable des habitudes de consommation dans un pays où l’alcool a longtemps été plus présent que le cannabis dans la vie quotidienne. Les chercheurs ont observé que, parmi les moins de 50 ans, la consommation quotidienne de cannabis était plus répandue que la consommation quotidienne d’alcool. L’étude n’a pas conclu que les personnes remplaçaient directement l’alcool par le cannabis et n’a pas établi de lien de cause à effet entre les deux comportements.

L’analyse s’appuie sur des données récentes recueillies dans le cadre d’une enquête menée dans tout le Canada, offrant aux chercheurs une vue d’ensemble de la fréquence à laquelle les adultes déclaraient consommer du cannabis et de l’alcool. Les résultats font apparaître un clivage générationnel dans les habitudes de consommation quotidienne : les adultes jeunes et d’âge moyen présentent des comportements différents de ceux des Canadiens plus âgés. Si l’alcool reste largement consommé, l’étude suggère que, chez de nombreux adultes de moins de 50 ans, la consommation quotidienne de cannabis occupe désormais une place plus importante que la consommation quotidienne d’alcool.

Cette évolution a des implications en matière de santé publique et peut influer sur la manière dont les autorités interprètent les habitudes de consommation, même si l’enquête n’a mesuré ni les quantités consommées ni des effets cliniques. Les chercheurs ont précisé que les résultats ne devaient pas être interprétés comme la preuve que le cannabis remplace l’alcool de façon systématique. Les données montrent plutôt que la consommation fréquente de cannabis est devenue plus courante dans une large partie de la population et qu’elle dépasse désormais la consommation quotidienne d’alcool dans cette tranche d’âge.

Cette étude vient étoffer un ensemble croissant de travaux montrant que le cannabis est devenu une habitude plus courante pour certains Canadiens depuis sa légalisation. Les auteurs ont toutefois tenu à préciser ce que l’enquête permet — ou non — de montrer. L’analyse reposant sur des réponses autodéclarées recueillies à un moment

donné, elle ne permet pas de déterminer si la consommation d'une substance a entraîné une baisse de celle de l'autre, ou si des évolutions sociales, économiques et culturelles plus larges transforment simultanément ces deux habitudes.

Les résultats présentent également un intérêt au-delà de la santé publique. Pour les brasseurs, les producteurs de vin et de spiritueux, les bars et les autres entreprises du secteur des boissons, ils pourraient constituer un indice supplémentaire de l'évolution des habitudes de consommation chez les jeunes adultes, susceptible d'influer sur la demande à long terme de boissons alcoolisées. Cela ne signifie pas que le cannabis détourne nécessairement des ventes de la bière, du vin ou des spiritueux, et l'étude ne l'affirme pas. Mais elle met en évidence une évolution des comportements quotidiens que les producteurs et les détaillants suivront probablement de près pour comprendre comment les jeunes consommateurs choisissent entre les substances psychoactives légales.

Au Canada, où l'alcool et le cannabis sont légaux pour les adultes, sous réserve des règles provinciales, les responsables politiques et les autorités sanitaires cherchent à comprendre comment l'accès, l'acceptation sociale et le prix influent sur les habitudes de consommation. Une hausse de la consommation fréquente de cannabis chez les adultes de moins de 50 ans pourrait influer sur les discussions relatives à la prévention, à l'information et aux soins, surtout si la consommation régulière se banalise comme a pu le faire la consommation quotidienne d'alcool dans certains contextes.

La taille importante de l'échantillon renforce l'intérêt de l'enquête en tant que photographie des comportements actuels, mais celle-ci présente tout de même des limites. La consommation de substances autodéclarée peut être sous-estimée ou rapportée de manière inexacte, et les données d'enquête ne rendent pas toujours compte de détails importants, comme les quantités consommées, la puissance des produits ou le contexte de consommation. Ces détails seraient nécessaires pour évaluer plus précisément les différences dans les habitudes de consommation.

Malgré ces réserves, les résultats soulignent à quelle vitesse les habitudes des consommateurs peuvent évoluer. Pour les responsables publics et les autorités sanitaires, la hausse de la consommation quotidienne de cannabis peut appeler une attention accrue à l'évolution des usages autodéclarés. Pour le secteur de l'alcool, elle

pourrait indiquer que la croissance future ne peut être analysée uniquement à travers les tendances traditionnelles de consommation d'alcool. Enfin, pour les chercheurs, l'étude montre qu'il faut approfondir les travaux pour déterminer si la hausse de la consommation de cannabis s'accompagne d'une baisse de la consommation d'alcool, si elle évolue indépendamment ou si elle va de pair avec d'autres changements dans les habitudes des Canadiens en matière de substances psychoactives.